



Il existe en français deux catégories de modes :

- les modes personnels : la terminaison varie selon la personne du sujet.
- les modes impersonnels : ils ne portent pas de marque de personne.

Chaque mode est chargé d'une vision du locuteur, de la façon dont il envisage le fait.

Modes personnels	Indicatif	8 temps (4 simples et 4 composés)	Envisage le fait dans sa réalité. Ex : <i>Il vient.</i>
	Subjonctif	4 temps	Envisage le fait comme possible. Ex : <i>Tu souhaites qu'il vienne.</i>
	Impératif	Présent et passé	Envisage le fait comme obligatoire. Ex : <i>Vient</i>
	Conditionnel*	Présent et passé	Envisage le fait comme soumis à la réalisation d'un autre. Ex : <i>Il viendrait si ...</i>
Modes impersonnels	Infinitif	Présent et passé	Le fait est envisagé de manière neutre. Ces modes sont proches de formes nominales.
	Participe	Passé et présent (appelé gérondif)	

* Le **conditionnel** est parfois compté comme un temps de l'indicatif et non comme un mode pour deux raisons :

- sa conjugaison se rapproche de celle de l'indicatif (radical du futur + terminaisons de l'imparfait pour le conditionnel présent)
- il existe un emploi temporel de ce mode, il est utilisé dans les récits au passé pour exprimer un fait postérieur, sans idée de condition.

Ex : *Le mois dernier j'ai vu ta grand-mère malade, elle me racontait que le lendemain, elle **irait** chez le médecin.*



Manuel p. 356, 358, 359, 362, 363



Retrouve les
fiches en couleur
ici

